



RÉUNION EXTRAORDINAIRE

DATE: Le jeudi 11 décembre 2014
ENDROIT: Salle communautaire - Édifice municipal
Rivière-Verte, N.-B.
HEURE: 19 h

PROCÈS-VERBAL # 14

1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 05. M. Pierre Michaud, président, souhaite la bienvenue et offre ses vœux les plus sincères à l'occasion de cette période des Fêtes.

Membres présents

Caron, Francine	Maire de Baker Brook
Desjardins, Allain	Maire de la Communauté rurale de Saint-André
Dubé, Roland	Maire de Saint-Hilaire
Labrie, Louis	Représentant de DSL
LeBlond, Michel	Maire de Rivière-Verte
Levesque, Roger	Maire de Sainte-Anne de Madawaska
Martel, Alain	Représentant de DSL
Michaud, Pierre, président	Maire de Clair
Nadeau, Alpha	Maire de Lac Baker
Ouellette, Renaud	Maire adjoint de Grand-Sault
Rioux, Cyril	Maire de Drummond
Roy, Paul	Représentant de DSL
Simard, Cyrille	Maire d'Edmundston
Sirois, Jocelyn	Représentant de DSL
Somers, Nicole	Maire de Saint-Quentin
St-Amand, Carmel, vice-président	Maire de Saint-Léonard

Membres absents

Cyr, Gérard	Maire de Saint-François
St-Jarre, Luc	Représentant de DSL

Personnel présent

Picard, François	Directeur général
Rioux, Nicole	Adjointe administrative – Direction générale

Invité

Doris Blanchard, ministère de l'Environnement et gouvernements locaux

Média

Chantal D'Amours, CJEM-CKMV
Gilles Fournier, L'Étoile/Le Madawaska

Observatrice-teur

Brigitte Martin - future représentante de DSL (région Saint-Joseph de Madawaska)
Louis Somers

3. Approbation de l'ordre du jour

Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

Le DG et le directeur de l'aménagement vont se réunir afin de suggérer au CA des noms de nouveaux membres pour combler les postes devenus vacants sur le comité de révision et de planification suite au départ des villes d'Edmundston et Grand-Sault et du village de Drummond.

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de Mad. Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 11 décembre 2014, avec modifications, en y ajoutant dans autres affaires le point: a) Suivi de la lettre de Mad. Lise Ouellette qui visait une contribution au groupe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts.

ADOPTÉE

4. Procès-verbal de la réunion générale du 26 novembre 2014 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 26 novembre 2014 en modifiant le point 10. Budget 2015

2^e paragraphe, 3^e ligne « Le budget 2015 proposé pour : - les services généraux est de 371 834 \$ comparativement à 379 443 \$ en 2014; »...pour se lire : « Le budget 2015 proposé pour -les services généraux est de 379 443 \$ comparativement à 371 834 \$ en 2014; » **ADOPTÉE**

5. Affaires découlant du procès-verbal

Aucune.

6. Budget 2015 pour approbation

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par M. Alpha Nadeau, appuyé de Mad. Nicole Somers, il est **proposé d'accepter le budget de transition 2015 au montant de 4 417 355 dollars tel que présenté le 26 novembre dernier.**

Le vote est demandé :

Pour : 14 votes (82.4% des membres) représentant 86% de la population (M. Pierre Michaud, M. Jocelyn Sirois, M. Louis Labrie, Mad. Francine Caron, M. Roland Dubé, M. Michel Leblond, M. Alpha Nadeau, Mad. Nicole Somers, M. Alain Martel, M. Allain Desjardins, M. Paul Roy, M. Cyrille Simard, M. Carmel St-Amand, M. Cyril Rioux)

Contre : 2 votes (11.8% des membres) représentant 14% de la population (M. Roger Levesque, M. Renaud Ouellette).

ADOPTÉE

7. Autres affaires

a) Suivi de la lettre de Mad. Lise Ouellette du groupe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts

Le président mentionne que c'est un projet de société qui est porteur d'avenir, un projet de régions avec des joueurs qui s'engagent afin d'apporter à un niveau plus élevé le développement économique. Il précise que ce regroupement a beaucoup de mérite.

M. Doris Blanchard nous fit part du processus pour ajouter ou enlever un service dans un DSL :

- 1) Une pétition contenant au moins vingt-cinq signatures d'électeurs de chaque DSL doit être expédiée au Ministre de l'Environnement et des gouvernements locaux demandant de convoquer une réunion publique pour l'ajout ou l'élimination d'un certain service.
- 2) Suite à cette pétition le Ministre convoque une réunion à laquelle 30% des électeurs ou 50 électeurs, le moindre des deux doivent être présents.
- 3) Les explications sont données aux électeurs présents et ils doivent voter en faveur ou contre la proposition.
- 4) Si le vote est favorable, l'information est acheminée au Ministre et en retour il présente le tout au cabinet pour approbation et ajout au règlement provincial.

M. Blanchard ajoute qu'il est nécessaire d'acheminer l'information au bureau du Ministre au moins six mois avant la fin de l'année calendrier pour s'assurer que le règlement provincial soit adopté à temps, donnant droit d'inclure un montant au prochain budget du DSL.

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Allain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la Commission de services régionaux du Nord-Ouest accepte, conditionnellement à une participation similaire des territoires du Témiscouata au Québec et du Nord du Maine aux USA., le principe d'une contribution plancher équivalent à 1\$ par habitant de son territoire municipalisé, qui serait versée à l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts, pour la mise en oeuvre de son plan d'action en matière de développement économique, lorsque celle-ci sera légalement constituée et accepte que les modalités précises visant la constitution de cette contribution soient déterminées ultérieurement après consultation des parties spécifiquement concernées incluant les DSL.

Le vote est demandé:

Pour : 15 votes (M. Pierre Michaud, M. Jocelyn Sirois, M. Louis Labrie, Mad. Francine Caron, M. Roland Dubé, M. Michel Leblond, M. Alpha Nadeau, Mad. Nicole Somers, M. Alain Martel, M. Allain Desjardins, M. Paul Roy, M. Cyrille Simard, M. Carmel St-Amand, M. Cyril Rioux, Renaud Ouellette)

Abstention: M. Roger Levesque

ADOPTÉE

8. Ajournement

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par monsieur Roland Dubé, il a été

RÉSOLU D'ajourner la réunion à 19 h 50.

ADOPTÉE

.....
PIERRE MICHAUD
Président

.....
FRANÇOIS PICARD
Directeur général